



LAFAYE Yannick SA
MAGNANOU Véronique Co SA
SNICS-FSU Aquitaine

Le, 12/09/2019

Madame, Monsieur.....

Cher(e) collègue

Dans le cadre du regroupement de l'heure mensuelle d'information syndicale, tu es cordialement invité(e) à participer selon tes disponibilités, à l'une des réunions suivantes :

- le lundi 23 septembre 2019 de 09h00 à 12h00 à **Biarritz**, collège villa Fal
- le mardi 24 septembre 2019 de 09h00 à 12h00 à **Dax**, lycée Borda
- le lundi 30 septembre 2019 de 09h00 à 12h00 à **Bordeaux**, bourse du travail
- le lundi 30 septembre 2019 de 09h00 à 12h00 à **Pau**, villa Fanny, 66 rue Montpensier (siège FSU).

* Pour le **24 et le 47**, les dates et convocations seront communiquées prochainement.

Nous comptons sur ta présence.

Pour faciliter notre organisation et bien vous recevoir, merci de nous signaler votre présence à sa.bordeaux@snics.org

Pour faciliter notre communication, si vous le souhaitez, merci de nous communiquer vos coordonnées mail et portable personnels.

Bien cordialement

Y. Lafaye

V. Magnanou

Cette convocation ouvre droit à une autorisation d'absence augmentée des délais de route conformément à l'article 5 du décret n°82-447 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique.

Chaque infirmier(e) syndiqué(e) ou non a le droit d'assister pendant ses heures de services à la réunion syndicale de son choix, sans toutefois prendre plus de trois heures par trimestre.

Déposer au moins 8 jours avant la date de la réunion, une demande d'autorisation d'absence auprès de votre chef d'établissement ou de votre président d'université.

Si vous ne souhaitez plus recevoir de message du SNICS-FSU, merci de nous le signaler par retour de mail.